

## COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Le vendredi onze mars deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.

**Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.**

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	36 +20	56
Quorum		52
Total des voix (P64 +R36)		100
Majorité absolue		51

### ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme. MM.	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme MM.	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme. MM.	Joanne TEXTORIS, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

7 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	Bénédicte AUZANOT, déléguée du Conseil Régional Sud PACA Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône Elisabeth JACQUES, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence Laurence LEFEVRE, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
M. Mme.	Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse Noëlle TRINQUIER, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

8 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2022

Application agréée E-legalite.com

- MM.** Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de moins de 15 000 habitants
- Mmes.** Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants  
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Sabrina LAMBERT, déléguée de Chateaufort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** Jean-Pierre PAPPALARDO, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants  
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants  
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants  
Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

**ETAIENT REPRESENTES :**

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** Jacky GERARD, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- Mme.** Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte AUZANOT
- MM.** Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Marion MAGNAN  
Yves VIDAL, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Elisabeth JACQUES

16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Serge CURNIER  
Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Jean-Luc PERIN
- MM.** Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par David FOURNIER  
Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ TOCABENS
- Mme.** Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
- MM.** Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Gérard PAUL  
Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST  
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Jean-Michel TRON
- Mme.** Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- M.** René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Yves PICARDA
- Mmes.** Geneviève JEAN, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT  
Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Marie-Laurence ANZALONE  
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

**ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :**

- M.** Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de Pertuis
- Mmes.** Véronique BOUTEILLE, SMAVD  
Frédérique COUTAZ, SMAVD
- MM.** Christian DODDOLI, SMAVD  
Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve  
Julien GOBERT, SMAVD  
Olivier NALBONE, Région Sud  
Christian PAPUT, délégué suppléant de Tallard  
Philippe PICON, SMAVD

Délibération n° 2022-23  
Formation générale

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

### *Titres restaurants – Evolution du montant unitaire*

L'article L3262-1 énonce que « le titre-restaurant est un titre spécial de paiement remis par l'employeur aux salariés pour leur permettre d'acquitter en tout ou en partie le prix du repas consommé au restaurant ou acheté auprès d'une personne ou d'un organisme mentionné au deuxième alinéa de l'article L. 3262-3. Ce repas peut être composé de fruits et légumes, qu'ils soient ou non directement consommables. »

Ces titres sont émis par une entreprise spécialisée qui les cède à l'employeur contre paiement de leur valeur libératoire.

Depuis 2014, la valeur unitaire du titre restaurant est restée fixe à 7 € dont 60% pris en charge par le SMAVD.

Il est proposé de porter la valeur unitaire de ce titre à 7,50 € (soit une augmentation de 7%) en maintenant la participation à hauteur de 60%. L'impact financier global pour la structure se situera aux alentours de 1 800 € sur l'année.

**Le Comité Syndical,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

- **APPROUVE** le projet du passage du montant unitaire du titre restaurant de 7 € à 7,50 € avec un maintien de la prise en charge employeur à 60%,
- **AUTORISE** le Président à le mettre en œuvre et à signer tout acte dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE

Le Président

Yves WIGT

18 MARS 2022



Le Président

Yves WIGT